

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00433

Numéro SIREN : 325 203 867

Nom ou dénomination : GENERALE D'APPLICATION DE PEINTURE MODERNE

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/010411

GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE

22 RUE HENRI DUNANT

38180 SEYSSINS

Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble : dépôt n° 10411 en date du 25/07/2018

COMPTES ANNUELS

CABINET VILLARD & WOINET

160 RUE DE L'INDUSTRIE

ZA LE PLAN

38140 RENAGE

04 76 91 05 22

Désignation de l'entreprise : GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 22 RUE HENRI DUNANT 38180 SEYSSINS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 5 2 0 3 8 6 7 0 0 0 2 4 Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				31122017		31122016	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9 378	AS	7 867	1 511	2 886
	Autres immobilisations corporelles	AT	107 433	AU	104 108	3 326	17 094
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI			4 573	
TOTAL (II)		BJ	116 812	BK	111 975	4 836	24 554
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 538	BM		4 538	14 089
	En cours de production de biens	BN	2 500	BO		2 500	3 500
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 232	BY		10 232	39 915
	Autres créances (3)	BZ	18 367	CA		18 367	1 876
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	25 955	CG		25 955	54 786
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 883	CI		1 883	1 349
	TOTAL (III)	CJ	63 476	CK		63 476	115 516
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	180 287	IA	111 975	68 312	140 070

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15...245.....)	DA	15 245	15 245
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 524	1 524
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	60 863	25 613
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(37 476)	35 250
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	40 156	77 632
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		1 579
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	26	7 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		202
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 778	20 927
	Dettes fiscales et sociales	DY	11 269	27 910
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	7 082		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		4 320
TOTAL (IV)	EC	28 156	62 438	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	68 312	140 070	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 156	62 438	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF	
			FG	261 655	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	261 655	FK		FL	261 655
	Production stockée*				FM	(1 000)	(6 923)
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	7 425	5 815
	Autres produits (1) (11)				FQ	15	24
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	268 095
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	34 675	51 525
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	9 551	(5 662)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	142 257	168 040
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	7 249	8 921
	Salaires et traitements*				FY	62 984	65 627
	Charges sociales (10)				FZ	37 025	49 278
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*	GA	5 768	6 795
				- dotations aux provisions	GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)				GE	8	84
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	299 518	344 609
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(31 423)	32 466
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	21	748
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	21	748
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	15	81
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	15	81
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	5	666
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(31 418)	33 132

Désignation de l'entreprise : <u>GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP
		- Crédit bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 845 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe	13 983	7 925	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant	
				1		3		*	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	9 378	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	58 205	KW		KX	
		Matériel de transport *		KY	63 906	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	5 659	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	137 148	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	4 573	1U		1V			
TOTAL IV		LQ	4 573	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	141 721	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	9 378	MK	9 378
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM	58 205	MN	58 205
		Matériel de transport		IV	17 648	MP	46 258	MQ	46 258
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	2 688	MS	2 971	MT	2 971
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		
TOTAL III			IY	20 336	NG	116 812	NH	116 812	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		12	4 573	2E		2F		2G
	TOTAL IV		13	4 573	NJ		NK		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	24 909	ØL	116 812	ØM	116 812

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(Ne pas reporter le montant des centimes*)

Désignation de l'entreprise : GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 492	QA	1 375	QB		QC	7 867
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	54 029	QE	851	QF		QG	54 879
	Matériel de transport	QH	51 497	QI	3 251	QJ	8 491	QK	46 258
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 150	QM	291	QN	2 469	QO	2 971
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	117 168	QV	5 768	QW	10 960	QX	111 975
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	117 168	OP	5 768	OQ	10 960	OR	111 975

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW												
					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	O4	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	10 232		10 232			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		VM	5 539		5 539		
		collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 403		5 403	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
	Divers		VP						
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	7 425		7 425			
	Charges constatées d'avance		VS	1 883		1 883			
	TOTAUX			VT	30 483	VU	30 483	VV	
RENVOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 778		9 778						
Personnel et comptes rattachés		8C	3 878		3 878						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 417		6 417						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	974		974				
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	26		26						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 082		7 082						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	28 156	VZ	28 156					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	26		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 579	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7								
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XD	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				XE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW	34
	Amendes et pénalités		WJ		34		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										Y7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								IS
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme								WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions								WO		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
										WR	34	
										WS	37 476	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				TOTAL I				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV	
			- imposées aux taux de 0 %								WH	
			- imposées aux taux de 19 %								WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						XA		
Mesures d'incitation à l'investissement sur le bénéfice et exonérations	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement *										XD	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI		XG	4 423	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II				TOTAL II		XH	41 899	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI						XJ	41 865	
		déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL						XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN						XO	41 865	

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNENéant ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	41 865
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	41 864

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	12 610
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE</u>												Néant <input type="checkbox"/> *							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	35 250		Dividendes	- Autres réserves	ZD	35 250											
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE												
					Report à nouveau		ZF												
	TOTAL I	ØF	35 250			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	35 250										
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :		Exercice N-1 :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)										J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier												YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus												YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance												YT	77 923	71 469				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8		XQ	20 476	31 175				
	- Personnel extérieur à l'entreprise												YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	5 498	5 983				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES		ST	38 360	59 413				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZJ	142 257	168 040				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE												YW	3 240	3 343				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés										ZS		9Z	4 009	5 578				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052												YX	7 249	8 921				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)												YY	33 092	46 474				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	18 160	36 056				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*												ØB	56 866					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *										XP								
													- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.										JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
														Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.										JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
														Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1 BERNARD PEUGEOT	14 538		5 381		9 157
	2 MEUBLES KARTELL	1 254		1 035		219
	3 DEPOT CAUTION SCI	4 573				4 573
	4 HP PORTABLE	640		640		
	5 APPLE NACBOOK 13.	794		794		
	6 T5 CHASS AMENAGEM	3 110		3 110		
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1 3 352	(5 805)	(5 805)				
	2	(219)	(219)				
	3 4 573						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*							

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9)) (6 024)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)

(A) (B) (C)
(ventilation par taux)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE								Néant <input type="checkbox"/> *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :											
Exercice ouvert le : 01/01/2017				et clos le : 31/12/2017				Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	261 655		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT			
TOTAL I								OX	261 655		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	15		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE			
Subventions d'exploitation reçues								OF			
Variation positive des stocks								OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI	7 425		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT			
TOTAL 2								OM	7 440		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)											
Achats								ON	34 675		
Variation négative des stocks								OQ	10 551		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	121 781		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	8		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY			
TOTAL 3								OJ	167 015		
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)	OG	102 079	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).								SA	102 079		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	<input checked="" type="checkbox"/>						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)				GX	261 655		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	2	
Période de référence				GY	01/01/2017		GZ	31/12/2017			
Date de cessation								HR			
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs											
Effectif moyen du personnel * :								YP	2		
dont apprentis								YF			
dont handicapés								YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.											

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text"/>
---	----	----------------------	--	----	----------------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text" value="1 000"/>
---	----	--------------------------------	--	----	------------------------------------

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 1 7]

N° SIRET [3 2 5 2 0 3 8 6 7 0 0 0 2 4]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [GENERALE D'APPLICATION PEINTURE MODERNE]

ADRESSE (voie) [22 RUE HENRI DUNANT]

CODE POSTAL [38180] VILLE [SEYSSINS]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE [] P5 []

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues				Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :
Montant total des factures exclues						○ Délais légaux :
II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues				Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :
Montant total des factures exclues						○ Délais légaux :
III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues				Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :
Montant total des factures exclues						○ Délais légaux :
IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues				Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :
Montant total des factures exclues						○ Délais légaux :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 423 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

La société utilise le CICE pour renforcer ses fonds propres.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS GAM	15.2450	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
MATERIEL INDUSTRIEL	Linéaire	5 et 10 ans
INSTALL GENERALE AMENAG DIVERS	Linéaire	3/5/6/7 & 10 ans
MATERIEL DE TRANSPORT	Linéaire	4 & 5 ans
MATERIEL DE BUREAU	Linéaire	3 ans
MOBILIER	Linéaire	5 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 866
Autres créances	7 425
Total	14 291

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	743
Autres dettes	3 756
Total	4 498

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 883
Total	1 883

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Non recensés

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Non recensés

Engagements reçus

Non recensés

GENERALE D'APPLICATION DE PEINTURE MODERNE

SASU au capital de 15 244,90 €
Siège social : 22 Rue Henri Dunant
ZA du Pont du Rondeau
38 180 SEYSSINS
RCS GRENOBLE : 325 203 867 (1982B00433)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 19 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Conformément à la proposition de la présidence, l'Associé unique constate que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de 37 475.55 E et décide de l'affecter de la manière suivante :

- Report à Nouveau Débiteur 37 475.55 E

Le poste « report à nouveau » présente un solde débiteur de 37 475.55 € après affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices s'élèvent à :

- | | |
|--------------|----------|
| • 31/12/2014 | 15 000 E |
| • 31/12/2015 | NEANT |
| • 31/12/2016 | NEANT |

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président

Mr Laurent BURILLE

